

Agreste

Données

Midi-Pyrénées

Numéro 66 – avril 2012



recensement
agricole
2010

Les circuits courts de commercialisation

En Midi-Pyrénées, la part d'exploitations utilisant les circuits courts de commercialisation est passée de 14 à 19 % entre 2000 et 2010.

Cette évolution, qui inverse la tendance observée entre les recensements de 1988 et de 2000, répond aux exigences nouvelles des consommateurs, qu'ils soient sensibilisés à des critères de qualité ou désireux de contribuer au maintien d'une économie locale et d'un lien entre agriculteurs et territoires.

La vente directe est souvent déterminante pour la pérennité des petites exploitations qui y ont recours, entrant pour une large part dans la réalisation de leur chiffre d'affaires.

Consommateurs et producteurs se rapprochent

En Midi-Pyrénées comme à l'échelon national, 16 % des exploitations agricoles vendent par le biais des circuits courts¹ les produits alimentaires suivants : œufs, volailles, produits laitiers, viandes et autres produits animaux, légumes, fruits, miel, vin.

Si l'on ajoute certains produits comme le pain, les champignons, les confitures, les jus de fruits, les fleurs et arbustes, les fourrages... voire du bois de chauffage, ce sont non plus 16 mais 19 % des exploitations qui sont concernées.

Ces « autres produits » n'étant pas dissociés dans le questionnaire du recensement agricole, les caractéristiques des exploitations les commercialisant en circuit court ne sont pas présentées dans cette analyse en raison de leur forte hétérogénéité.

L'Ariège et les Hautes-Pyrénées sont les départements de Midi-Pyrénées les plus engagés dans une démarche de proximité avec les consommateurs.

Lait et produits laitiers en circuit court

437 exploitations commercialisent du lait ou des produits laitiers en circuit court. Dans l'orientation **bovin-lait**, elles ne sont que 116 (5 % de ses 2 345 exploitations).

En revanche, dans les 523 élevages spécialisés en **caprins** on en trouve 137, soit une sur quatre. L'Aveyron est le seul département avec un taux très inférieur (moins d'une sur dix).

Lait et produits laitiers en circuit court

Répartition des exploitations (%)

		dimension de l'exploitation			
100 %		grande	moyenne	petite	
ATL	Oui	78	22	41	16
	Non	22	12	8	3

Temps de travail moyen en UTA

		dimension de l'exploitation			
2,4 UTA		grande	moyenne	petite	
ATL	Oui	2,5	4,1	2,0	1,4
	Non	2,2	2,7	1,7	1,3

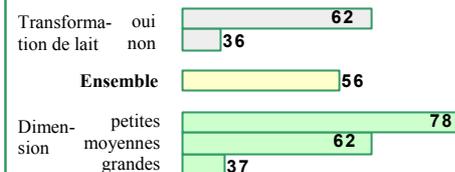
ATL : Présence d'une activité de transformation du lait à la ferme

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Midi-Pyrénées

Part d'exploitations (%) réalisant plus de 75 % de leur chiffre d'affaires "lait et produits laitiers" grâce à la vente en circuit court

62 % des exploitations qui transforment leur lait réalisent plus des 3/4 de leur CA grâce aux circuits courts. Parmi celles qui ne le transforment pas, elles ne sont que 36 %.



Champ des exploitations vendant leur lait et leurs produits laitiers en circuit court
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Dans les 4 970 élevages spécialisés en **ovins**, la part commercialisant du lait en circuit court est négligeable avec seulement 66 exploitations.

Pour 56 % des 437 exploitations en circuit court, cette forme de commercialisation permet de réaliser plus de 75 % du chiffre d'affaires lié à la vente de lait et produits laitiers.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

1 : les circuits courts de commercialisation comprennent

- toutes les formes de **vente directe** (à la ferme, sur les marchés...)
- toutes les formes de **vente dite indirecte** qui sont réalisées via un seul intermédiaire lui-même en lien direct avec le consommateur (commerce de proximité, restaurant...)

Sont particulièrement concernées les petites exploitations et celles qui transforment leur lait.

Leur temps moyen de travail est de 2,4 unités de travail annuel (UTA²) mais varie du simple au triple selon la taille de l'exploitation et la présence ou non d'atelier de transformation du lait.

Près de huit sur dix transforment leur lait à la ferme (66 % dans l'orientation **bovin-lait**, 87 % dans l'orientation **caprins**).

Les formes de vente directe et indirecte de lait et produits laitiers concernent respectivement 96 % et 47 % des exploitations en circuit court.

Les petites exploitations passent moins que les moyennes et grandes par un intermédiaire, 63 % d'entre elles vendant aux consommateurs leurs produits de façon exclusivement directe.

La vente à la ferme et la vente sur les marchés sont les plus pratiquées des formes de commercialisation en circuit court (respectivement 68 et 59 % des exploitations). La vente aux commerçants détaillants arrive en troisième position (32 % des exploitations), devant la vente aux grandes et moyennes surfaces (14 % des exploitations).

Œufs et volailles en circuit court

1 102 exploitations commercialisent des œufs ou volailles en circuit court, dont 369 dans les élevages spécialisés en **poules pondeuses** et/ou **volailles de chair**. Dans ce type d'élevage, cela représente 24 % des exploitations (19 % dans le Gers).

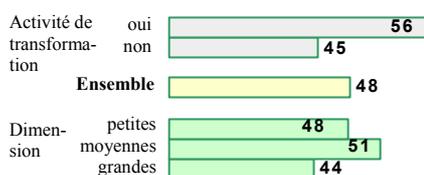
Pour 48 % de ces 1 102 exploitations, la vente en circuit court permet de réaliser plus de 75 % du chiffre d'affaires lié à la commercialisation d'œufs et volailles.

Midi-Pyrénées

Part d'exploitations (%) réalisant plus de 75 % de leur chiffre d'affaires "œufs et volailles" grâce à la vente en circuit court

56 % des exploitations qui ont un atelier de transformation réalisent plus des 3/4 de leur CA grâce aux circuits courts.

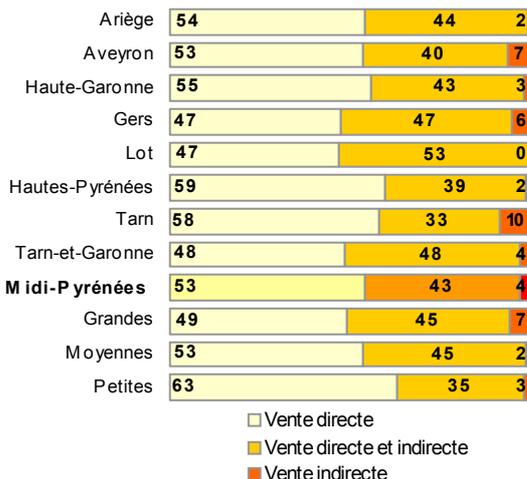
Cette part est de 45 % pour celles qui n'en ont pas.



Champ des exploitations vendant leurs œufs et volailles en circuit court
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Lait et produits laitiers en circuit court

Midi-Pyrénées - Répartition des exploitations (%) entre vente directe et vente indirecte

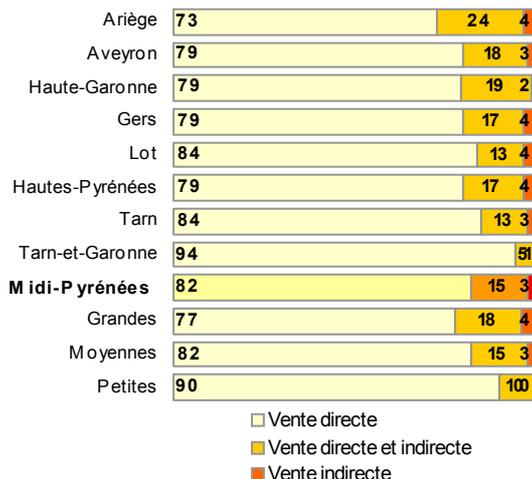


Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Champ des exploitations vendant leur lait et leurs produits laitiers en circuit court

Œufs et volailles en circuit court

Midi-Pyrénées - Répartition des exploitations (%) entre vente directe et vente indirecte



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Champ des exploitations vendant leurs œufs et volailles en circuit court

La présence d'atelier de transformation³ fait augmenter cette part de huit points.

Leur temps moyen de travail est de 1,9 UTA mais varie du simple au triple selon la taille de l'exploitation et la présence ou non d'atelier de transformation.

Œufs et volailles en circuit court

Répartition des exploitations (%)

		dimension de l'exploitation		
		grande	moyenne	petite
AT	Oui	30	12	14
	Non	70	23	32
			20	4

Temps de travail moyen en UTA

		dimension de l'exploitation		
		grande	moyenne	petite
AT	Oui	2,3	3,2	1,9
	Non	1,8	2,6	1,6
		1,9	1,7	1,1

AT : Présence d'une activité de transformation (hors lait)

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Qu'elles soient spécialisées en volailles de chair ou non, trois sur dix ont une activité de transformation.

Ce taux est un peu plus faible dans le Gers et les Hautes-Pyrénées. Il est de 35 % dans le Lot et l'Aveyron.

Les œufs et volailles sont beaucoup plus proposés dans les circuits directs (97 % des exploitations en circuit court) que dans les circuits indirects (18 % des exploitations).

Seules 3 % font exclusivement de la vente indirecte.

La vente à la ferme et la vente sur les marchés sont les plus pratiquées des formes de commercialisation en circuit court (respectivement 79 et 50 % des exploitations). Les deux modes suivants sont la vente aux commerçants détaillants et celle réalisée en tournées

(respectivement 13 et 12 % des exploitations).

Autres produits animaux en circuit court

autres que lait, produits laitiers, œufs et volailles

Sur les 22 289 élevages spécialisés en **herbivores**⁴ (bovins, ovins, caprins, équins), 3 072 commercialisent d'autres produits animaux en circuit court. Cela représente 14 % des exploitations, mais 31 % dans les Hautes-Pyrénées et seulement 6 % en Aveyron.

Les éleveurs plutôt orientés **granivores**⁴ (porcins, volailles) dont l'effectif total est de 2 792 exploitations sont, dans 8 % des cas, présents dans les circuits courts (215 éleveurs).

Pour les 1 143 polyéleveurs⁴ qui élèvent à part équivalente des **herbivores** et des **granivores**, la représentation dans les circuits courts est de 15 % (171 exploitations).

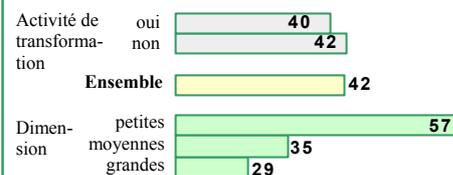
Au total, 3 662 exploitations commercialisent d'autres produits animaux en circuit court.

Midi-Pyrénées

Part d'exploitations (%) réalisant plus de 75 % de leur chiffre d'affaires "autres produits animaux" grâce à la vente en circuit court

40 % des exploitations qui ont un atelier de transformation réalisent plus des 3/4 de leur CA grâce aux circuits courts.

Cette part est légèrement supérieure (42 %) pour celles qui n'en ont pas.

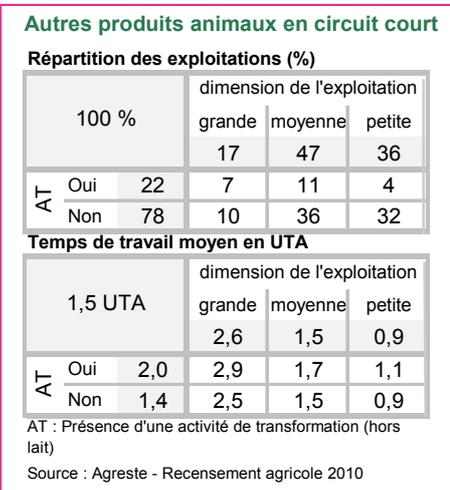


Champ des exploitations vendant leurs autres produits animaux en circuit court
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Pour 42 % d'entre elles, ce mode de commercialisation permet de réaliser plus de 75 % du chiffre d'affaires lié à la vente des « autres produits animaux ».

Les grandes exploitations sont beaucoup moins concernées que les petites.

Leur temps moyen de travail est de 1,5 UTA mais varie du simple au triple



selon la taille de l'exploitation et la présence ou non d'atelier de transformation³.

Guère plus d'une sur cinq a une activité de transformation.

68 % des exploitations en circuit court proposent leurs autres produits animaux directement au consommateur, 46 % passent par un intermédiaire, 15 % utilisant ces deux modes simultanément.

La vente à la ferme et la vente aux commerces de détail sont les plus pratiquées des formes de commercialisation en circuit court (respectivement 46 et 42 % des exploitations).

Les deux modes suivants sont la vente réalisée en tournées et la vente sur les marchés (respectivement 24 et 12 % des exploitations).

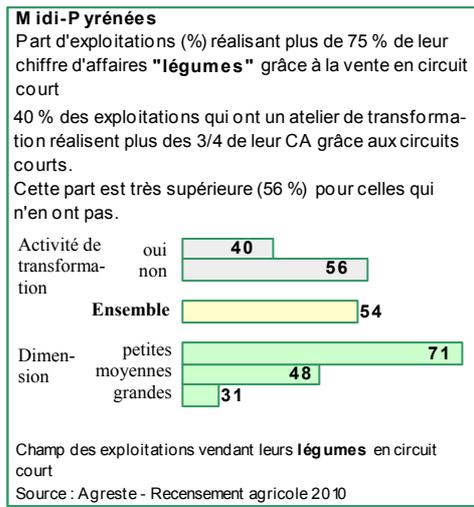
Les exploitations des Hautes-Pyrénées ont une très forte présence sur les circuits indirects ; notamment, 63 % approvisionnent les commerces de détail.

Légumes en circuit court

Sur les 678 exploitations spécialisées dans la production de légumes (plein champ ou maraîchage), 457 (soit 67 %) utilisent les circuits courts de commercialisation. En Haute-Garonne, elles y sont encore plus présentes (81 %).

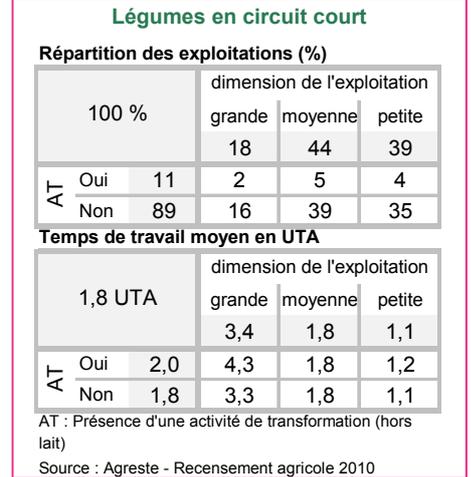
Au total, 1 529 exploitations commercialisent des légumes en circuit court.

Pour 54 % d'entre elles, la vente en circuit court permet de réaliser plus de



75 % du chiffre d'affaires lié à la commercialisation de légumes.

Les petites exploitations sont particulièrement concernées. La présence d'atelier de transformation³ fait tomber ce taux à 40 %, indiquant une présence forte sur les marchés en circuit long. Leur temps moyen de travail est de 1,8 UTA mais varie du simple au quadruple



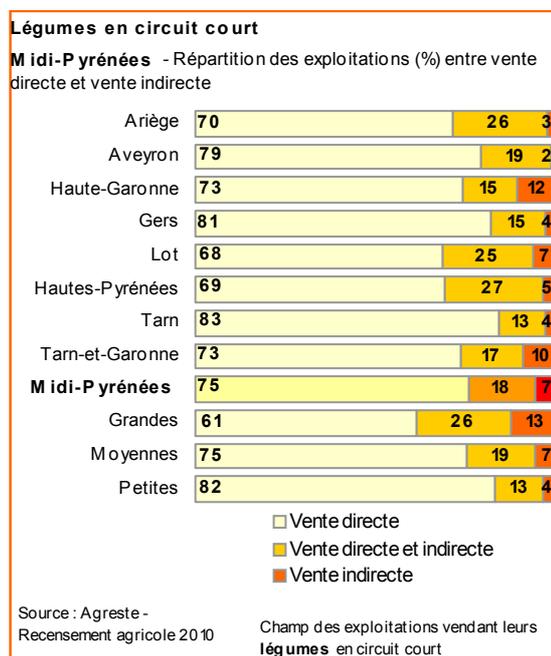
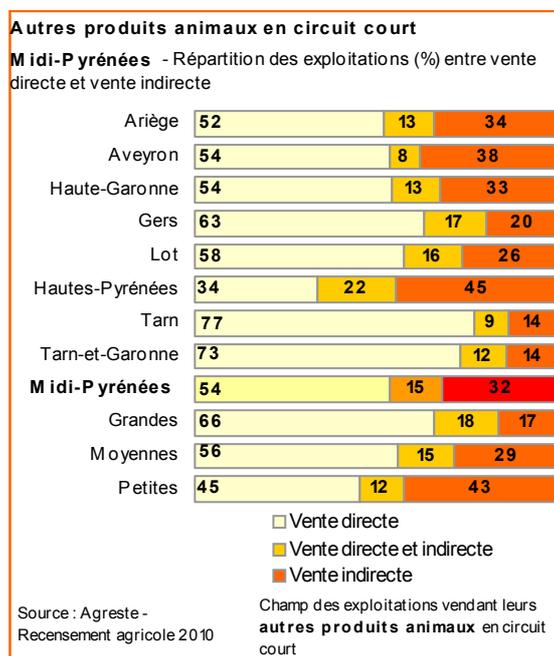
ple selon la taille de l'exploitation et la présence ou non d'atelier de transformation.

Une sur dix dispose d'un atelier de transformation mais seulement une sur vingt dans l'orientation maraîchère.

La vente directe est le mode privilégié (93 % des exploitations), surtout pour les petits producteurs.

Les grandes exploitations sont plus présentes dans les circuits indirects.

La vente sur les marchés et la vente à la ferme sont les plus pratiquées des formes de commercialisation en circuit court (respectivement 65 et 47 % des exploitations). Les deux modes suivants sont la vente aux commerçants détaillants et celle réalisée en points de vente collectifs (respectivement 16 et 12 % des exploitations). La vente en paniers n'est pas négligeable : une exploitation sur dix.



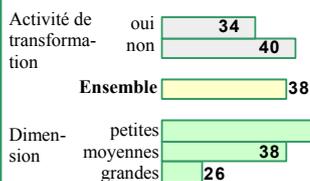
Fruits en circuit court

728 exploitations commercialisent des fruits en circuit court, dont 260 (plus d'une sur trois) spécialisées en **fruits à pépins ou à noyau**. Pour ces dernières, cela représente 34 % des exploitations. En revanche, sur les 319 exploitations spécialisées dans la production de **fruits à coque** (noix, noisettes...), seules 7 % sont engagées en circuit court. En Tarn-et-Garonne, où se situent les trois quarts des producteurs de fruits à

Midi-Pyrénées

Part d'exploitations (%) réalisant plus de 75 % de leur chiffre d'affaires "fruits" grâce à la vente en circuit court

34 % des exploitations qui ont un atelier de transformation réalisent plus des 3/4 de leur CA grâce aux circuits courts. Cette part est légèrement supérieure (40 %) pour celles qui n'en ont pas.



Champ des exploitations vendant leurs fruits en circuit court
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

pépins et à noyau de la région, la part de ces derniers en circuit court est inférieure à la part régionale de cinq points : 29 %.

Pour 38 % des producteurs vendant leurs fruits en circuit court, ce mode de commercialisation permet de réaliser plus de 75 % du chiffre d'affaires lié à la vente de fruits.

Les petites exploitations sont plus concernées et, comme pour les légumes, la présence d'atelier de transformation³ va de pair avec plus d'ouverture sur les circuits longs.

Leur temps moyen de travail est de 2,6 UTA mais varie du simple au quintuple selon la taille de l'exploitation.

Près d'une sur quatre (24 %) a une activité de transformation.

89 % font de la vente directe et 33 % de la vente indirecte. Plus d'une sur cinq est sur les deux modes.

La vente sur les marchés et la vente à la ferme sont les plus pratiquées des formes de commercialisation en circuit court (respectivement 57 et 53 % des exploitations). Les deux modes suivants

Fruits en circuit court

Répartition des exploitations (%)

100 %	dimension de l'exploitation				
	grande	moyenne	petite		
	33	42	25		
AT	Oui	24	7	10	8
	Non	76	26	32	18

Temps de travail moyen en UTA

2,6 UTA	dimension de l'exploitation				
	grande	moyenne	petite		
	4,6	1,9	1,0		
AT	Oui	2,5	4,4	2,1	1,2
	Non	2,6	4,7	1,8	0,9

AT : Présence d'une activité de transformation (hors lait)

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

sont la vente aux commerçants détaillants et celle réalisée en points de vente collectifs (respectivement 25 et 11 % des exploitations).

Miel en circuit court

482 exploitations commercialisent du miel en circuit court, dont 348 (72 %) sont des **apiculteurs** spécialisés, ce qui représente 71 % de leur effectif total (de 492).

Pour 58 % des producteurs de miel en circuit court, ce mode de commercialisation permet de réaliser plus de 75 % du chiffre d'affaires lié à la vente de miel. Cela concerne surtout les petites exploitations qui ne disposent pas d'un atelier de transformation³.

Leur temps moyen de travail est de 0,9 UTA mais varie du simple à plus du quintuple selon la taille de l'exploitation et la présence ou non d'atelier de transformation.

96 % font de la vente directe et 32 % de

Miel en circuit court

Répartition des exploitations (%)

100 %	dimension de l'exploitation				
	grande	moyenne	petite		
	5	31	65		
AT	Oui	14	2	5	7
	Non	86	3	25	58

Temps de travail moyen en UTA

0,9 UTA	dimension de l'exploitation				
	grande	moyenne	petite		
	2,3	1,5	0,6		
AT	Oui	1,5	2,8	1,6	1,0
	Non	0,8	2,0	1,4	0,5

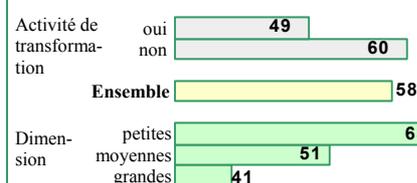
AT : Présence d'une activité de transformation (hors lait)

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Midi-Pyrénées

Part d'exploitations (%) réalisant plus de 75 % de leur chiffre d'affaires "miel" grâce à la vente en circuit court

49 % des exploitations qui ont un atelier de transformation réalisent plus des 3/4 de leur CA grâce aux circuits courts. Cette part est très supérieure (60 %) pour celles qui n'en ont pas.



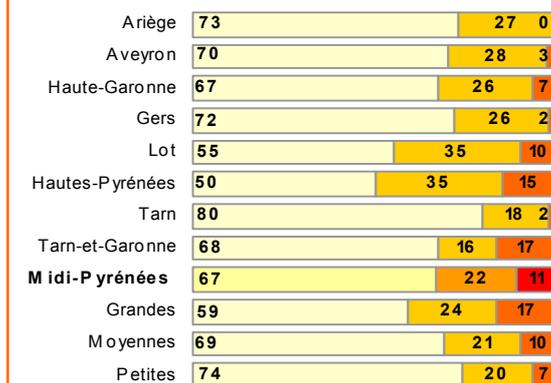
Champ des exploitations vendant leur miel en circuit court
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

la vente indirecte. 28 % sont sur les deux modes.

La vente à la ferme et la vente sur les marchés sont les plus pratiquées des formes de commercialisation en circuit court (respectivement 74 et 41 % des exploitations).

Fruits en circuit court

Midi-Pyrénées - Répartition des exploitations (%) entre vente directe et vente indirecte



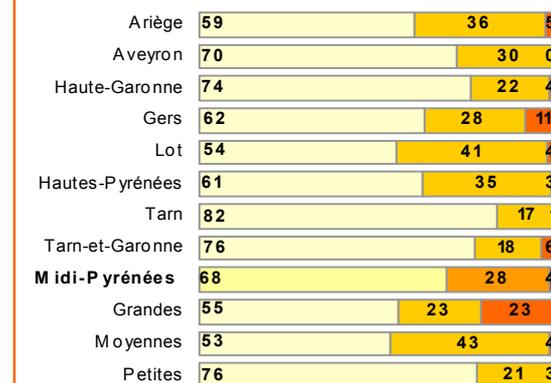
Vente directe
 Vente directe et indirecte
 Vente indirecte

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Champ des exploitations vendant leurs fruits en circuit court

Miel en circuit court

Midi-Pyrénées - Répartition des exploitations (%) entre vente directe et vente indirecte



Vente directe
 Vente directe et indirecte
 Vente indirecte

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Champ des exploitations vendant leur miel en circuit court



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique, Économique et Territoriale
Cité administrative bât. E - Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE cedex
Tél : 05 61 10 61 56
Mél : srise.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel SALLENAVE
Directrice de la publication : Paula FERNANDES
Rédacteur en chef : Dominique AYMARD
Rédaction : Dominique AYMARD
Composition : Dany GAYRAUD
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : à parution
ISSN n° 1958-1475

Prix : 4€50
© Agreste 2012

Vin en circuit court

Dans l'orientation de production viticole, 1 151 vigneron sont spécialisés en production de vins **AOP ou IGP**. Ils sont 426 (37 %) à utiliser les circuits courts de commercialisation.

Les 434 autres vigneron de l'orientation viticulture, non spécialisés AOP ou IGP, sont deux fois moins présents sur les circuits courts (79, soit 18 %).

Ceux du nord de la région utilisent plus les circuits courts que ceux du sud.

Notamment, dans le Gers, sur les 464 spécialisés en vins AOP ou IGP, seuls 21 % sont sur les circuits courts. Dans le Lot au contraire, ils sont 62 % (sur un total de 266 producteurs AOP ou IGP).

Au total, 669 exploitations vendent du vin en circuit court.

Pour 59 % d'entre elles, ce mode de commercialisation permet d'écouler plus de 75 % du volume vendu.

Ce sont cependant les petites exploitations, aux productions modestes, qui sont le plus concernées.

Plus de neuf sur dix vinifient leur vin en cave particulière (la leur ou celle d'un autre).

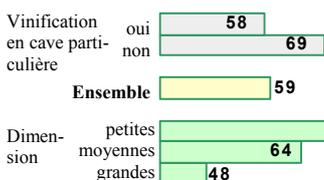
Leur temps moyen de travail est de 3,1 UTA mais varie de 0,3 à 5 selon la taille de l'exploitation.

97 % font de la vente directe et 27 % de la vente indirecte.

Midi-Pyrénées

Part d'exploitations (%) écoulant plus de 75 % de leur vin produit grâce à la vente en circuit court

58 % des exploitations qui vinifient en cave particulière réalisent plus des 3/4 de leur CA grâce aux circuits courts. Cette part est très supérieure (69 %) pour celles qui vinifient en cave coopérative.



Champ des exploitations vendant leur vin en circuit court
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Vin en circuit court

Répartition des exploitations (%)

		dimension de l'exploitation		
100 %		grande	moyenne	petite
VCP	Oui	92	48	12
	Non	8	3	2

Temps de travail moyen en UTA

		dimension de l'exploitation		
3,1 UTA		grande	moyenne	petite
VCP	Oui	3,1	4,6	0,9
	Non	2,3	5,0	0,3

VCP : Vinification en cave particulière

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La commercialisation en circuit court prend des formes diverses

En Midi-Pyrénées, les deux modes de commercialisation en circuit court les plus utilisés sont la vente à la ferme et la vente sur les marchés. Les agriculteurs des Hautes-Pyrénées se distinguent par une forte présence auprès des commerces de détail alors qu'ils délaissent la vente directe.

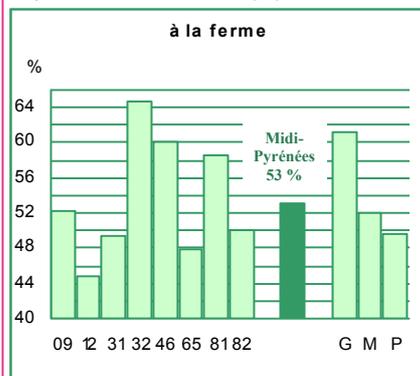
Dans le Tarn, en Ariège et en Aveyron,

une proportion élevée se déplace jusqu'aux particuliers lors de tournées.

Pour les autres modes de commercialisation, moins usités, la vente en points de vente collectifs a une certaine faveur en Haute-Garonne ; le Lot approvisionne les grandes et moyennes surfaces ; l'Ariège propose des paniers de produits.

Les principaux modes de commercialisation en circuit court

Exploitations les utilisant (%)

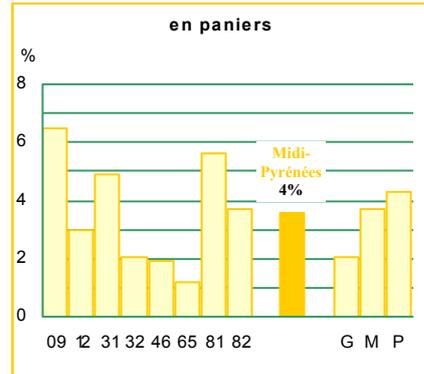
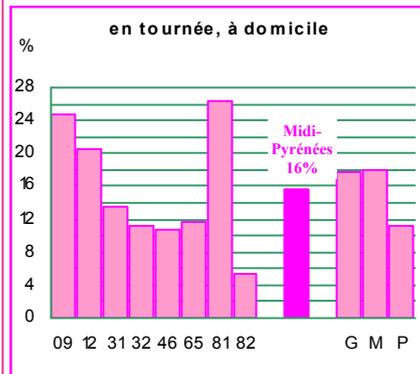
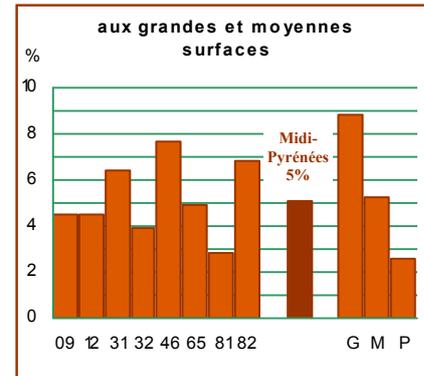
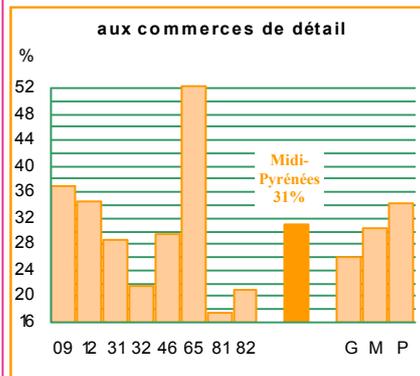
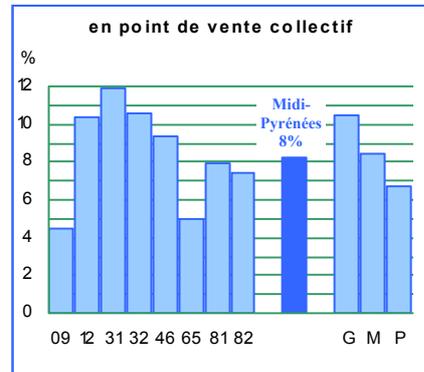
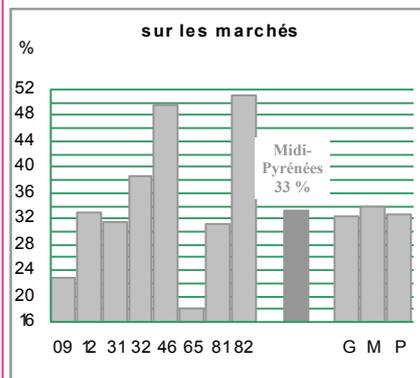


Départements

09 Ariège
12 Aveyron
31 Haute-Garonne
32 Gers
46 Lot
65 Hautes-Pyrénées
81 Tarn
82 Tarn-et-Garonne

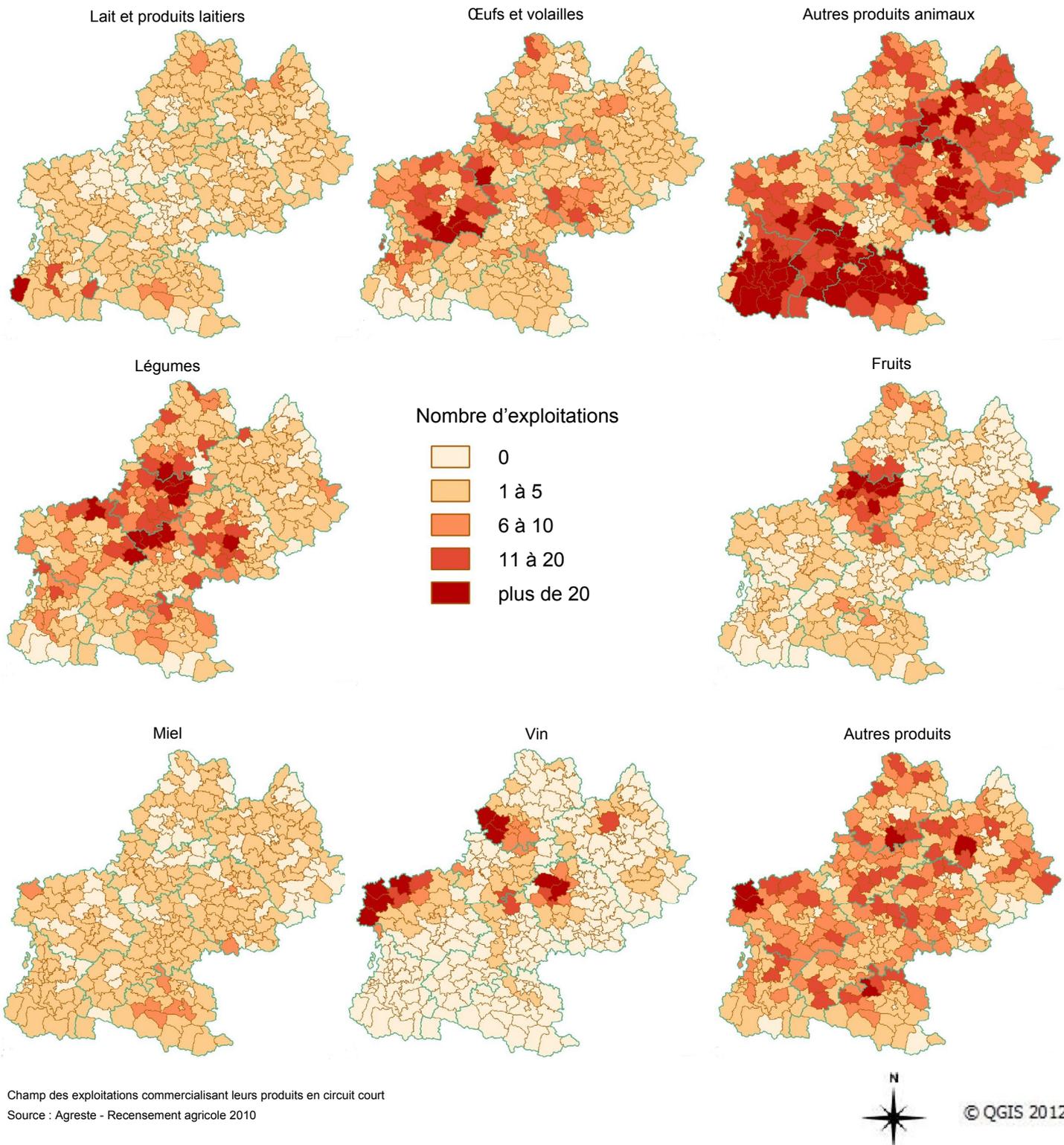
Dimension des exploitations

G Grandes
M Moyennes
P Petites



Champ des exploitations commercialisant leurs produits (sauf vin) en circuit court
sous-champ : hors exploitations vendant exclusivement d'autres produits que les produits animaux, les légumes et fruits, le miel
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Répartition cantonale des exploitations utilisant les circuits courts de commercialisation



1 : les circuits courts de commercialisation comprennent

- toutes les formes de **vente directe** (à la ferme, sur les marchés...)
- toutes les formes de **vente dite indirecte** qui sont réalisées via un seul intermédiaire lui-même en lien direct avec le consommateur (commerce de proximité, restaurant...)

2 : atelier de transformation : tout type d'atelier sauf transformation du lait

3 : unité de travail annuel en équivalent temps plein

4 : orientations d'élevage, éventuellement en combinaison avec des cultures en part équivalente (classement Otex 64 postes)